

Le 15 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour guider les parents des moins de 6 ans dans leurs usages des écrans, la Fondation pour l'Enfance et l'Association e-Enfance/3018 lancent les Ateliers Déclic

Les premiers pas des enfants sur internet ont lieu dès 5 ans et 10 mois ¹. Par ailleurs, 72% des parents ne sont pas suffisamment informés sur les impacts du numérique sur leur développement ².

Face à ce constat, la Fondation pour l'Enfance et l'Association e-Enfance/3018 lancent les Ateliers Déclic. Un dispositif conçu pour accompagner les parents dans la compréhension des enjeux des usages numériques en famille, et leur donner des solutions concrètes afin d'opérer un changement de comportement au sein du foyer.

Ces ateliers ludiques de 2 heures sont fondés sur l'intelligence collective et s'adressent principalement aux futurs comme aux jeunes parents ainsi qu'à toutes les personnes concernées.

Pour les rendre le plus accessible possible, les Ateliers Déclic sont déployés directement sur le lieu de travail des parents. Les entreprises qui s'engagent dans cette démarche permettent ainsi la prévention et l'accompagnement de leurs salariés sur le numérique, véritable sujet de santé publique.

Les objectifs des ateliers :

- Informer les parents sur le développement et les besoins de l'enfant afin de bien comprendre les impacts de l'exposition et des usages des écrans
- Partager des astuces et définir les bonnes pratiques pour un usage sain et serein du numérique en famille

La structure des ateliers :

- Réalisation d'un autodiagnostic
- Participation à un jeu de rôle pour comprendre les enjeux réels de l'exposition aux écrans et leurs usages sur le développement psychique et émotionnel des enfants
- Mise en œuvre des solutions simples et réalistes

« Nous le constatons tous les jours au 3018 : les parents sont démunis, ils demandent à être accompagnés et conseillés sur l'éducation numérique de leurs enfants. C'est ce que propose l'Association e-Enfance/3018 aux parents des moins de 6 ans, avec les Ateliers Déclic. »

Justine Atlan, Directrice générale de l'Association e-Enfance/3018

« La Fondation pour l'Enfance se réjouit de pouvoir proposer un outil utile qui doit permettre une diffusion aux plus grands nombres. Nous espérons que les entreprises se saisiront de cette opportunité pour permettre à leurs collaborateurs de participer à lutter contre un risque de santé publique ».

Joëlle Sicamois, directrice Fondation pour l'Enfance

¹ Etude de l'Association e-Enfance/3018, février 2023

² Baromètre de la Fondation pour l'Enfance, février 2024

A propos de la Fondation pour l'Enfance

La Fondation pour l'Enfance, reconnue d'utilité publique, s'est donnée pour mission d'identifier, d'accompagner et de faire grandir les initiatives du secteur de l'Enfance en faveur de liens plus solides et bénéfiques de la petite enfance à l'âge adulte. <http://www.fondation-enfance.org>

À propos de l'Association e-Enfance / 3018 :

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance/3018 est l'Association référente de lutte contre le harcèlement et des violences numériques que subissent les jeunes. Créée en 2005, elle sensibilise sur le terrain chaque année 200 000 enfants, adolescents, parents et professionnels. Elle opère le 3018, dédié aux jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques. Ouvert 7j/7 jusqu'à 23h, le 3018 est un service gratuit, anonyme et confidentiel qui permet notamment de signaler et de faire supprimer en quelques heures tous contenus et comptes préjudiciables. Conventionné avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le 3018 est au cœur du dispositif de la protection de l'Enfance. C'est la helpline française du programme européen Safer Internet. <https://e-enfance.org/>

Contacts presse

Pour la Fondation pour l'Enfance

Joëlle Sicamois - joelle.sicamois@fondation-enfance.org - 06 17 25 28 49

Pour l'Association e-Enfance/3018

Sandra Tricot - s.tricot@e-enfance.org - 06 65 85 85 65